



Fondation Monique- Fitz-Back

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

RENDEZ-VOUS POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE :
L'ÉDUCATION AU-DELÀ DE LA PANDÉMIE

9 avril 2021

Fondation Monique-Fitz-Back
320, rue St-Joseph Est, bureau SS-045
Québec, QC, G1K 8G5

fondationmf.ca adm@fondationmf.ca

Benoît Mercille, directeur général, bmercille@fondationmf.ca 418 717-7585

Julie Moffet, coordonnatrice du projet *Enseigner dehors*



PRÉSENTATION DE LA FONDATION MONIQUE-FITZ-BACK

Célébrant cette année son 15^e anniversaire, la Fondation Monique-Fitz-Back pour l'éducation au développement durable agit pour développer la conscience environnementale et sociale des jeunes du Québec. Depuis sa création en 2006, plus de 100 000 jeunes de toutes les régions administratives du Québec ont été sensibilisé.e.s au développement durable par les projets de la Fondation, ce qui en fait l'une des plus importantes organisations dans le domaine. La Fondation est fière de faire partie des partenaires du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du Secrétariat à la jeunesse.

La Fondation se fait un point d'honneur de promouvoir l'éducation au développement durable et contribue activement à l'amélioration de la réussite éducative des jeunes Québécois.e.s. De par ses fondements même, la Fondation partage les énoncés du nouveau *Guide d'action – Accompagner une démarche intégrée de développement durable en milieu scolaire*, notamment : « ... l'adoption d'une démarche de développement durable dans le milieu scolaire peut favoriser la réussite éducative des élèves... »¹.

Dans le cadre de ce mémoire, la Fondation présentera essentiellement deux thèmes ayant des répercussions directes et documentées sur la réussite éducative : l'éducation en plein air et l'engagement écocitoyen.

1. L'éducation en plein air

La Fondation Monique-Fitz-Back accompagne et outille les écoles primaires et secondaires à l'enseignement extérieur depuis 2018 et est considérée par le ministère de l'Éducation comme l'une des principales organisations expertes en la matière.

Les bénéfices de l'éducation en plein air sur la réussite éducative et le bien-être des jeunes et des enseignant.e.s sont nombreux et documentés, comme en font foi notamment une vaste étude américaine² parue en 2019 ainsi que *l'Avis sur le plein air*³ publié par le Ministère de l'éducation en 2017.

Depuis quelques années, l'éducation en plein air prend beaucoup d'ampleur au Québec en plus d'être l'une des approches pédagogiques les plus mises de l'avant depuis le début de

¹ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Chaire de leadership en enseignement des sciences et développement durable et Institut EDS. 2020. *Guide d'action – Accompagner une démarche intégrée de développement durable en milieu scolaire*.

² Une vaste étude américaine confirme les bénéfices considérables de l'apprentissage en plein air sur la réussite éducative, 16 avril 2019, 100 Degrés : <https://centdegres.ca/magazine/sante-et-societe/etude-benefices-considerables-apprentissage-plein-air-reussite-educative/>

³ Avis sur le plein air : Au Québec, on bouge en plein air ! septembre 2017, ministère de l'Éducation du Québec : <http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/avis-sur-le-plein-air-au-quebec-on-bouge-en-plein-air/>



la pandémie⁴. Le contexte sanitaire aura même été propice pour faire la classe à l'extérieur pour une première fois pour un grand nombre d'enseignant.e.s. Quatre principales motivations expliquent selon nous cette hausse d'intérêt marquée. L'éducation en plein-air...

1. Facilite la distanciation physique entre les élèves et les enseignant.e.s (sécurité) ;
2. Permet un apprentissage physiquement actif ;
3. Favorise le bien-être et la santé mentale ;
4. Contribue à garder les élèves motivés et à développer une expérience positive de l'école.

Selon une enquête⁵ effectuée en ligne par des professeurs de l'Université de Sherbrooke auprès de 1008 enseignant.e.s de la province, la classe extérieure était une première à l'automne 2020 pour près de la moitié des personnes répondantes. Toujours selon cette enquête, 84 % des enseignant.e.s du préscolaire et du primaire soutiennent qu'ils/elles continueront à enseigner à l'extérieur après la pandémie. Au secondaire, le chiffre est encore plus élevé à 89 %.

L'impact de l'éducation en plein air sur l'éducation au-delà de la pandémie sera traité ultérieurement dans ce mémoire selon les axes 1 et 2, tels que définis dans le cahier de consultation préparé par le ministère de l'Éducation.

2. L'engagement écocitoyen

La Fondation Monique-Fitz-Back œuvre à développer l'engagement social et environnemental des jeunes du Québec depuis de nombreuses années notamment par :

- Son implication au sein de l'Alliance pour l'engagement jeunesse aux côtés d'Amnistie Internationale – Canada francophone, d'Oxfam-Québec et du Mouvement ACTES de la Centrale des syndicats du Québec ;
- L'organisation des Sommets jeunesse sur les changements climatiques pour les jeunes du secondaire et l'animation du Conseil national des jeunes ministres de l'environnement ;
- Son programme d'aide financière à la réalisation par des jeunes dans un contexte scolaire de projets environnementaux et sociaux. Ce programme a soutenu jusqu'à présent 282 projets pour une aide totale de près de 200 000 \$.

Les bénéfices de l'engagement des jeunes dans les activités parascolaires à caractère environnemental et social sont nombreux et fréquemment observés : socialisation, augmentation du sentiment d'appartenance et de la motivation scolaire, développement du leadership et des comportements civiques, etc. Il est également reconnu que ces activités civiques ont un impact positif sur la réussite scolaire, comme en fait état une

⁴ L'école en plein air gagne en popularité, 15 septembre 2020, Le Devoir :

<https://www.ledevoir.com/societe/education/585973/coronavirus-l-ecole-prend-l-air>

⁵ Pandémie ou pas, l'apprentissage à l'extérieur est là pour rester, 10 mars 2021, Université de Sherbrooke :

<https://www.usherbrooke.ca/actualites/nouvelles/nouvelles-details/article/4479/>



étude⁶ réalisée par le Laboratoire de recherche sur les émotions et les représentations de l'Université du Québec À Montréal à laquelle la Fondation a participé dans le cadre de son implication au sein de l'Alliance pour l'engagement jeunesse :

« Constat 2

Une corrélation positive entre la pratique d'activités civiques et les résultats scolaires. »

« Constat 4

La pratique d'activités civiques et d'autres activités contribuent à l'augmentation des résultats scolaires au cours de l'année scolaire. »

L'impact de l'engagement écocitoyen sur l'éducation au-delà de la pandémie sera traité ultérieurement dans ce mémoire selon l'axe 3, tel que défini dans le cahier de consultation préparé par le ministère de l'Éducation.

NOS RECOMMANDATIONS

AXE 1 – LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET LE RATTRAPAGE

ÉDUCATION EN PLEIN AIR

QUESTION 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées ?

Maintenir l'ouverture affichée par le ministère de l'Éducation depuis les dernières années pour les initiatives pédagogiques en plein air.

QUESTION 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées ?

Amorcer une concertation entre le ministère de l'Éducation, les spécialistes de l'éducation, de l'environnement et de la santé ainsi que les acteurs du milieu scolaire (enseignant.e.s, directions, etc.) afin de développer une vision globale et à long terme de l'éducation en plein air au Québec, laquelle se traduirait par un plan d'action détaillé.

Diffuser une copie du programme de formation dans lequel seraient indiqués, par un code de couleur ou des icônes, les éléments de la progression des apprentissages se prêtant particulièrement bien à l'éducation en plein air.

QUESTION 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise ?

L'engouement renouvelé pour l'éducation en plein air.

⁶ Philippe, Frédéric. 2019. Projet de recherche Réussir : 15 constats révélateurs sur l'impact des activités d'engagement civique chez les jeunes de niveau secondaire au Québec.

<http://reussir.elaborer.org/RapportReussir2020.pdf>



AXE 2 – L'ORGANISATION SCOLAIRE ET LES ENCADREMENTS PÉDAGOGIQUES

ÉDUCATION EN PLEIN AIR

QUESTION 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées ?

Il apparaît clair que l'éducation en plein air sera, pour les milieux éducatifs, l'un des legs importants de la pandémie. Dans cette optique, il nous semble essentiel de :

Prendre la balle au bond et d'inclure, dans le plan de relance éducative, **un volet spécifique et important sur l'éducation en plein air.**

Maintenir les actions visant la promotion des bénéfices de l'éducation en plein air, ainsi que la promotion des ressources existantes.

Inciter les centres de services scolaires à intégrer une classe extérieure dans les demandes de financement pour l'embellissement des cours d'école (mesure 50530).

Soutenir une démarche de réflexion concertée sur les meilleures pratiques pour soutenir et pérenniser les aménagements verts dans les cours d'école (classes vertes, potagers, etc).

QUESTION 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées ?

Offrir un soutien financier aux projets axés sur :

1. **Le développement pédagogique et le développement des bonnes pratiques** en éducation en plein air, en misant notamment sur les projets qui concertent les centres de services, les spécialistes et les acteurs du milieu.
2. **L'accompagnement et la formation**, notamment les initiatives régionales telles que les communautés de pratique (COP) où les intervenant.e.s d'une même région peuvent réseauter, partager et se former.

Aider les organismes communautaires œuvrant en réussite éducative à améliorer leur autonomie financière en ramenant le Programme Placement Réussite.

Favoriser la formation des conseiller.ère.s pédagogiques des centres de services scolaires afin d'en faire des allié.e.s pour conseiller, outiller, accompagner et former les intervenant.e.s du milieu scolaire.



QUESTION 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise ?

Poursuivre la concertation entre le ministère de l'Éducation et les spécialistes de l'éducation en plein air pour identifier les besoins du milieu et les solutions.

AXE 3 – LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ MENTALE

ENGAGEMENT ÉCOCITOYEN

QUESTION 1 : Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées ?

Promouvoir l'importance de l'engagement environnemental et social chez les jeunes et soutenir le déploiement d'activités favorisant le développement de citoyens responsables et engagés dans leur milieu.

QUESTION 2 : Quelles nouvelles actions pourraient être déployées ?

Au cours de la dernière année, les jeunes ont démontré leur résilience. Celle-ci a toutefois des limites comme le démontre la **hausse de l'anxiété** chez cette tranche de la population. Puisqu'il ne peut y avoir de réussite éducative sans bien-être, ni santé mentale, nous recommandons de :

Assurer la reprise dès que possible et le plus largement possible des activités parascolaires, et ce, dès la rentrée de septembre 2021.

Offrir des leviers financiers intéressants pour permettre la participation de tous les jeunes aux activités parascolaires en appuyant concrètement les écoles ainsi que les organismes qui leur offrent des services en appui.

Favoriser la participation des jeunes à des activités de rassemblement jeunesse à l'échelle régionale ou nationale notamment ceux intégrant les jeunes ayant des cheminements scolaires différents ou des parcours de vie atypiques.

Établir avec la Fondation Monique-Fitz-Back un partenariat qui lui permettrait de bonifier substantiellement l'enveloppe budgétaire annuelle qu'elle consacre déjà au soutien de projets d'engagement sociaux et environnementaux initiés par les jeunes en milieu scolaire.

QUESTION 3 : Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise ?

Dans la Stratégie d'action jeunesse pilotée par le Secrétariat à la jeunesse, **maintenir** l'axe *Environnement*, qui rejoint énormément les jeunes à l'école.